

Compte rendu du CTL DU 17/01/ 2023

Un CSAL s'est tenu le 17/01 avec pour ordre du jour la **situation des emplois** et la fixation des **ponts naturels** pour 2023.

1 - SITUATION DES EMPLOIS :

Pour l'ensemble de la DGFIP, le projet de loi de finances prévoit **850 suppressions d'emplois**. Ce nombre est très inférieur à celui que nous avons connu les années précédentes (*1506 en 2022, 1800 en 2021 1500 en 2020 et et 2130 en 2019*).

Pourtant la DDFIP 94 va supporter près de 10 % de cette amputation, soit 84 emplois ramenés à **81 suppressions nettes** après attribution de la marge du délégué.

La direction justifie ces suppressions par des **transferts d'emplois vers les services relocalisés dans les territoires** et la **suppression de services dans le département** (centre d'encaissement et services de traitement des chèques) et des **gains de productivité** (*suppression de la TH et de la redevance audiovisuelle , transformation numérique, introduction de l'intelligence artificielle dans le contrôle fiscal*).

Voici pour information le détail des suppressions et des implantations :

Catégorie :

A+ (+1), A (-4), B (-20 et -2 B géomètres), C (-56)

Implantations

Direction

Services de direction	-3
EDR	-2
Centre d'encaissement	-16 (fermeture du service)
Service de traitement des chèques	-11 (fermeture du service)
Service Liaison Rémunération	+2
Total	- 30

SIP

Boissy saint Léger (21 <i>emplois implantés*</i>)	- 3 (1 B, 2 C)
Champigny (63)	- 6 (1 A+, 1B, 4 C)

Choisy le Roi (31)	- 4 (4 B)
Créteil (37)	- 5 (1 A, 4 C)
L'Hay les Roses (20)	- 3 (1 B, 2C)
Maisons-Alfort (39*)	- 5 (1 B, 4 C)
Villejuif (38*)	- 6 (1 b, 5 C)
Vincennes (60*)	- 6 (1A, 1B, 4C)
Vitry sur seine (41*)	- 6 (1 A+, 1 B, 4 C)
Total	- 44

SIE

Champigny sur marne (19*)	- 1 (1 B)
Vincennes (22*)	- 2 (1 B, 1 C)
Total	- 3

Services de gestions comptables, trésoreries SPL et hospitalière, Paierie départementale

SGC de Créteil (antenne de Boissy)	- 1 C
SGC Ivry	- 1 C
Total	- 2

Trésorerie Val-de-Marne amendes + 1 implantation

Val-de-Marne amendes	+ 1 C
----------------------	-------

SDIF, + 4 implantations

SDIF	+ 4 (1 A+, 1 B, 2 C)
------	----------------------

Pôle de contrôle et d'expertise + 1 implantation

PCE Créteil	+ 1 B
-------------	-------

Pôle de Contrôle revenus patrimoniale

PCRP 1 et 2	- 2 (1 A, 1 B)
-------------	----------------

Service de Publicité Foncière

SPF 2	- 8 (1 A, 3 B, 4 C)
-------	---------------------

Brigade de contrôle et de recherche (BCR), 2 implantations

	+ 1 A, + 1 B
--	--------------

Pour la Directrice, il n'y a pas de dégradation de la situation de l'emploi dans le département car elles seront amorties par les promotions, les mutations, les départs en retraite et la demande d'autorisation de surnombre en raison de la suppression de services. Les agents contraints à une mobilité seront par conséquent peu nombreux. Ils recevront un mail individuel et seront accompagnés dans leur demande de mutation.

Pour elle, les difficultés des services proviennent de **l'absentéisme, du turn-over** des vacances d'emploi et non pas de la suppression des emplois.

Pour la CFTC DGFIP 94, les suppressions d'emplois continuent et elles sont liées, à la dé-métropolisation, et toujours au développement du numérique ;

Pourtant, cette intelligence artificielle et ces algorithmes ont des limites que ne cessent de dénoncer ceux qui les utilisent : la finesse de l'esprit humain n'est et ne sera jamais remplacée par la machine !

Par ailleurs le refus de la Directrice de voir que l'absentéisme, le turn-over et les vacances d'emploi (en raison de manque d'attractivité de ceux-ci) sont aussi liées aux suppressions d'emploi qui créent un mal-être professionnel.

Par ailleurs, dans le contexte de crises multiformes que nous connaissons maintenant (crise sanitaire, crise énergétique, économique), de nouvelles charges de travail seront décidées en cours d'année et mises en œuvre par les services de la DGFIP (cf l'indemnité carburant lancée en janvier 2023).

La CFTC DGFIP 94 ne peut que déplorer ce manque d'anticipation dans le cadre de la projection des emplois départementaux faite dans le cadre de CSAL alors que nous avons un peu d'expérience en la matière désormais. Ce sont bien les services départementaux qui ont dû, outre leurs missions traditionnelles, gérer le fonds de solidarité décrété en cours d'année par le gouvernement pour prévenir la crise sociale.

Si les services s'en sont bien tirés, c'est en raison du professionnalisme des agents. Il n'en reste pas moins qu'ils se sont plaints aux OS de la charge considérable de travail qu'ils ont dû absorber.

Gouverner c'est prévoir et administrer c'est anticiper .

Nous sommes depuis 2 ans maintenant rentrés dans une période de turbulences dont personne ne sait quand on sortira.

Il est certain que, vu le maillage territorial et la grande imbrication dans la vie des acteurs économiques (entreprises, collectivités) et aussi des individus, notre direction sera au cœur de multiples dispositifs, à venir, de soutien aux administrés.

La CFTC-DGFIP 94 a souligné que les suppressions d'emplois ne nous permettra d'être au rendez-vous et restera vigilante sur tous les risques psycho-sociaux que cela pourrait engendrer.

L'alliance CFDT-CFTC, s'est par conséquent prononcée contre les suppressions d'emplois présentée.

2 - PONT NATUREL : vendredi 19/05/2023 et lundi 14/08/2023

Vote de l'alliance CFDT-CFTC : pour

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip.94@gmail.com